



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1752**

**CITATION PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE, DU PRESBYTÈRE
ET DE SON BÂTIMENT ACCESSOIRE
(SECTEUR SAINTE-ANGÈLE-DE-LAVAL)**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement
visant la citation de biens patrimoniaux

Conformément à l'article 130 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, c. P-9.002), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 5 février 2024, un avis de motion a été présenté relativement à l'adoption éventuelle du règlement numéro 1752 portant sur la citation patrimoniale de l'église, du presbytère et de son bâtiment accessoire, situés au cœur du village du secteur Sainte-Angèle-de-Laval, et portant les numéros 14115 et 14135, 14135A et 14135B du boulevard Bécancour.

Le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement le **mardi 9 avril 2024 à 15 h**, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du Comité consultatif d'urbanisme au sujet du projet de citation.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf les 29 mars et 1^{er} avril 2024 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 27 mars 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville